

René TÉTART, PIONNIER DU CINÉMA INDOCHINOIS

AU YUNNAN
(*L'Avenir du Tonkin*, 2 avril 1923)

La mission cinématographique. — Le délégué du ministère des Affaires étrangères de France a donné le soir du 28 mars dernier au consulat de France devant le maréchal Tang-ki-Yao, les autorités civiles et militaires du Yunnan, les consuls étrangers et la colonie française de Yunnanfou une séance cinématographique qui, sous l'habile direction de M. Tétart, à obtenu le plus franc succès. Trois cents personnes environ assistaient à cette séance qui a duré de neuf à onze heures et demie.

Un joli film documentaire indochinois
(*L'Avenir du Tonkin*, 19 mai 1924)

C'est au Cinéma Pathé* qu'est projeté actuellement et jusqu'au 22 mai un remarquable film documentaire tourné en Cochinchine par M. René Tétart, le chef du service cinématographique du Gouvernement général.

Ce film, « La Production du caoutchouc en Cochinchine », est conçu d'une façon méthodique. Les vues, coordonnées avec un goût parfait, montrent toutes les opérations successives de culture des hévéas et les diverse manipulations de latex.

Un graphique à dessins animés permet de se rendre compte de l'exportation du caoutchouc. Des photographies nous montrent également le bien-être et l'hygiène des travailleurs indigènes employés dans ces concessions.

Ce film est fort apprécié, tant par sa production documentaire que par sa réelle valeur photographique. D'une clarté et d'une admirable netteté, il fait honneur, une fois de plus, à l'artiste et au pionnier cinématographique de l'Indochine, M. R. Tétart.

Il serait à souhaiter que ce beau film puisse non seulement être présenté au public indochinois, mais aussi dans les écoles car il serait l'auxiliaire admirable pour le professeur et mettrait sous le yeux des élèves la synthèse vivante des êtres et des choses.

Un joli film documentaire indochinois
(*L'Avenir du Tonkin*, 8 janvier 1925)

« Sous l'œil du Bouddha ». — Au cinéma Palace va être projeté aujourd'hui jusqu'au 13 janvier le film « Sous l'œil du Bouddha ».

La mise en scène est de A. Joyeux, le peintre indochinois et la réalisation cinématographique de R. Tétart, le chef du service cinématographique du Gouvernement général.

C'est avec plaisir que nous verrons sur l'écran cette œuvre due à deux Indochinois bien connus dans la Colonie.

PHNOM-PENH
(*L'Avenir du Tonkin*, 5 juin 1930)

Un propagateur. — En vue de l'exposition intercoloniale de 1931, le Cambodge fait constituer actuellement une collection de documents photographiques et cinématographiques qui sera l'instrument de propagande le plus puissant que l'on puisse soumettre aux yeux des visiteurs de la grande manifestation parisienne.

Les prises de vues cinématographiques ont été confiées à M. Tétart, un opérateur d'une valeur artistique déjà éprouvée, très connu en Indochine où il créa, en 1916, le service cinématographique du Gouvernement général.

Depuis cette époque, M. Tétart, que sa modestie n'a pas mis en relief, a parcouru toutes les parties de l'Union, tournant plus de 200 films documentaires, qui sont autant d'images aussi vivantes qu'artistiques, sur les mœurs et coutumes des habitants de la colonie.

L'œuvre de M. Tétart ne s'est pas bornée seulement à cette documentation : au cours de ses voyages, il a pu former une collection de plus de 8.000 clichés photographiques qui est bien la plus complète que possède l'Indochine.

M. Tétart n'est pas seulement un reporter cinématographique : opérateur au Film d'Art avant la guerre et détaché au service cinématographique de l'armée de 1914 à 1918, il a tourné, en collaboration avec le peintre Joyeux « Sous l'œil de Bouddha », le premier film indochinois entièrement joué par des indigènes. Ce film, acheté par les Établissements Eclipse, a obtenu, d'ailleurs, un très vif succès.

Lors d'une conversation, M. Tétart nous a fait part d'un projet de film à scénario qui pourrait avoir, au point de vue cinématographique, un grand retentissement pour l'Indochine.

Nous savons ce dont est capable ce grand réalisateur : son sentiment du beau nous fait augurer un film de tout premier ordre comme l'ont été toutes les productions qu'il a réalisés à ce jour.

Hanoï
De passage
(*L'Avenir du Tonkin*, 20 janvier 1931)

M. René Tétart, cinégraphiste diplômé, ancien chef du service Photo cinématographique du gouvernement général de l'Indochine, venu au Tonkin pour filmer certains paysages, notamment les lacs de Babé qui seront tournés à l'Exposition internationale de Paris.

Nous sommes heureux de revoir parmi nous M. René Tétart et lui adressons nos meilleurs souhaits de bienvenue.

(*L'Avenir du Tonkin*, 12 août 1932)

Courrier aérien. — L'avion « Air-Orient » assurant la liaison Marseille-Saigon, est parti suivant l'horaire avec un chargement de 90 kg de poste et 57 kg de fret, 2 passagers sont à bord : MM. Tétart et Frost.

INTERVIEWS-EXPRESS

COMMENT EST SURVENU LE TERRIBLE ACCIDENT OÙ M. TÉTART, CINÉASTE, A FAILLI TROUVER LA MORT ...ET QUI COÛTA LA VIE À DEUX AVIATEURS (*L'Avenir du Tonkin*, 20 janvier 1933)

M. Tétart, le sympathique opérateur d'Indochine-Films et Cinémas, nous est revenu accompagné de M^{me} Tétart et de son jeune fils, par l'*André-Lebon* et il se trouve en traitement à la clinique des docteurs Vielle et Roton [Clinique Angier*], rue Rousseau.

Il y devra faire vraisemblablement un séjour d'assez longue durée, car si ses jours ne sont plus en danger, une plaie ouverte de la cuisse gauche et une rotule brisée l'obligent encore à ne marcher qu'avec des béquilles.

Nous avons pu ce matin obtenir de la bouche du sympathique convalescent des précisions sur le terrible accident de Beyrouth.

— Nous avons quitté Marignane pour Beyrouth et jusqu'au point d'arrivée, tout s'était admirablement passé. J'avais déjà tourné environ 180 mètres d'un film qui devait, étape par étape, révéler les péripéties d'un voyage en avion de Marseille à Saïgon : vues aériennes, scènes d'escales, vues des pays traversés et des curiosités artistiques et naturelles qu'ils révèlent. Bref, un documentaire des plus intéressants.

Arrivés au dessus de Beyrouth, nous devions, avant d'amerrir, effectuer trois circuits pour permettre des prises de vue à des distances différentes.

Le troisième tour terminé, l'hydravion amerrit, mais le pilote avait pris son virage trop court et au lieu d'aborder la surface de l'eau à 120 mètres de la jetée, l'aborda à moins de 60 mètres. À 80 kilomètres à l'heure, l'appareil est allé s'écraser contre la jetée. Si nous n'avons pas tous les quatre été tués, c'est un vrai miracle et peut-être parce qu'une petite barque se trouvait là que l'appareil heurta, et naturellement pulvérisa, ce qui amortit un peu le second choc.

Nous fumes retirés en pieux état des débris de l'appareil et transportés à l'hôpital de Beyrouth. Le pilote qui était touché au ventre et au thorax et un capitaine aviateur qui voyageait comme passager, mouraient quatre jours plus tard, à quelques heures d'intervalle.

Le mécano et moi nous en sommes tirés, lui avec une épaule brisée, moi avec une fracture ouverte du fémur, une fracture de la rotule, six côtes enfoncées et une congestion de la base du poumon par suite de mon immersion.

J'ai fait quatre mois d'hôpital à Beyrouth. J'y fus admirablement soigné puisqu'on a pu me conserver ma jambe qu'on songea longtemps à m'amputer.

Je ne suis pas guéri car les chairs sont lentes à se refermer par là. Mais je puis encore m'estimer heureux d'en être quitte à si bon compte. J'ai gagné Port-Saïd par auto et par train et j'y ai attendu l'*André-Lebon* pour revenir à Saïgon, mon port d'attache »...

Et M. Tétart, qu'attend le spécialiste de la radio, M. le Dr. Maire, nous quitte sur ces mots où percent l'amour de son son rude métier :

— C'est dommage que je n'aie pu sauver la bande que j'avais commencée. Elle s'annonçait comme une de mes meilleures !

Nous lui renouvelons nos vœux de prompt et complet rétablissement...

(*Le Courrier de Saïgon*).

COCHINCHINE

(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 5 février 1933)

Sont arrivés à Saïgon : Tétart, d'Indochine films et cinémas, blessé grièvement à Beyrouth l'an dernier à l'amerrissage d'un hydravion.

COCHINCHINE

(*L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient*, 1^{er} septembre 1933)

M. Tétart, qui venait en Indochine en hydravion et dont l'appareil s'écrasa à Beyrouth le 10 août 1932, marche sur deux cannes et sera peut-être amputé d'une jambe. Il attaque la Compagnie Air Orient.

Cochinchine

Saïgon

(*L'Avenir du Tonkin*, 4 septembre 1933)

Tribunal de commerce, délais regrettables. — Nous parlions hier du départ prochain de M. Nadaillat, qui nécessita le renvoi de toutes les affaires pendantes devant le tribunal de commerce, et du mécontentement que manifestent les commerçants du peu de stabilité du titulaire de ce poste. Ces changements et ces retards sont, en effet, des plus préjudiciables aux intérêts les plus légitimes qui ont souvent besoin d'une solution urgente.

C'est ainsi que l'affaire de M. Tétart, le cinéaste d'Indochine Films et Cinémas, devait être plaidée hier et a été renvoyée au 6 septembre.

Nous avons déjà dit que M. Tétart, victime d'un terrible accident d'aviation à Beyrouth, s'est vu opposer par la compagne anglaise à laquelle il s'était assuré, la British aviation insurance, un refus formel de lui verser une provision quelconque sur son assurance. Depuis de longs mois, M. Tétart se soigne à grands frais, il est à moitié impotent et ne peut plus travailler. C'est dans un cas pareil que l'on sent combien est regrettable l'instabilité de la présidence du Tribunal de commerce et combien il serait urgent d'adopter une solution qui sauvegarde mieux les intérêts des justiciables.

Cochinchine

Saïgon

(*L'Avenir du Tonkin*, 14 octobre 1933)

Tribunal de commerce. L'affaire Tétart a encore été renvoyée. — Les juges consulaires n'ont pas eu à statuer à l'audience d'hier sur le procès Tétart, qui a été renvoyé à 6 semaines.

La maison de la place qui avait été assignée en la qualité d'agent de la Compagnie d'assurances n'a pas encore reçu de celle-ci mandat de la représenter en justice. Des délais étaient donc nécessaires à son avocat pour demander et obtenir des instructions. Si donc M. Tétart avait insisté pour, qu'en dépit de l'attitude de ses adversaires, son affaire fût retenue pour être plaidée, ceux-ci auraient fait défaut, c'est-à-dire qu'ils se réservaient la possibilité par tous les artifices de la procédure : opposition, appel, etc., à retarder indéfiniment l'issue du procès.

Ajoutons, comme il s'agit d'une société étrangère, ayant siège social à Londres, qu'il serait vain, si elle était véritablement hostile à un règlement, d'en vouloir rapidement poursuivre l'exécution. En effet, la formule exécutoire dont se trouvent revêtues les

décisions de nos tribunaux ne peut avoir d'effet en dehors des territoires où s'exerce la souveraineté nationale.

Il convient, pour faire exécuter à l'étranger la décision définitive d'une juridiction française ou en France la décision définitive d'une loi étrangère de recourir à la longue et délicate procédure de l'exéquatur. Dans une telle éventualité, M. Tétart n'aurait de sitôt obtenu justice. Ce sont précisément toutes ces difficultés que ses avocats ont voulu éviter en obtenant un dernier délai de 6 semaines.

Cochinchine
Saïgon
(*L'Avenir du Tonkin*, 10 août 1934)

M. Tétart doit rentrer d'urgence en France. — Les nombreux amis de M. Tétart, le sympathique chef du service de la publicité de l'Indochine Films, n'apprendront pas sans tristesse que notre ami a été mis dans l'obligation, par la Faculté, de rentrer le plus vite possible en France pour se faire opérer.

M. Tétart s'embarquera le 22 courant pour la France et aussitôt arrivé, il entrera au Val de Grâce où vraisemblablement il se fera emporter sa jambe malade, celle qu'il traîne depuis la mémorable accident de l'hydravion d'Air-Orient dans lequel il se trouvait à Beyrouth.

SAÏGON
(*L'Avenir du Tonkin*, 29 août 1934)

Le départ de M. Tétart. — Sur le *Cap Padaran*, qui lève l'ancre ce matin à 10 heures, a pris passage, M. Tétart, le sympathique chef du service de publicité d'Indochine Films et Cinémas.

M. Tétart rentre prématurément pour aller achever sous le climat de France une convalescence qui aura duré deux ans.

On se souvient de l'horrible accident d'aviation dont il fut victime à l'amerrissage dans le port de Beyrouth alors qu'il venait en Indochine, tournant un film sur le voyage aérien Marignane-Saïgon pour le compte d'Air France.

Une jambe brisée le tint immobilisé plusieurs mois à l'hôpital de Beyrouth. Puis, M. Tétart put poursuivre sa route. Mais la guérison n'était pas complète. Elle ne l'est pas encore, malgré dix-huit mois d'un traitement constant.

Au Val-de-Grâce, peut être, cette guérison pourra t elle s'achever sans qu'il soit besoin d'aller jusqu'à l'ablation du membre qu'il faut pourtant, hélas ! envisager.

Malgré les souffrances qu'il endure, M. Tétart a su, durant ces dix-huit mois, faire preuve d'activité et son travail a donné des résultats appréciables.

À ce sympathique Saïgonnais, l'*Opinion* adresse avec ses vœux de bonne traversée, ses souhaits sincères de prompt et entier rétablissement sous le sain climat de France.
